



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Affiché le

ID : 095-219500543-20230217-01_2023-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°01

DATE DE LA CONVOCATION 10/02/2023	L'an deux mille vingt trois Le dix-sept février à dix-neuf heures
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 10/02/2023	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 7 Absent représenté : 1 Absent : 2 Votants : 8	Étaient présents : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - José MATIAS CARVALHO DE MOURA - Isabelle ROBERT Absent représenté : Olivier MAUGER (pouvoir donné à Ludovic BAZOT) Absents : Sylvain GUICHARD - Laurent RONDEAU Secrétaire de séance : Alain PIGEONNIER Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°01 OBJET : Plaque d’hommage Madame Jacqueline DUFRESNE square des Bons Garçons	Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29, Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions qui dispose notamment que pour les projets d’édification de monuments commémoratifs, les communes ne sont plus soumises à l’approbation préfectoral, Considérant qu’aucune opposition n’est faite par la famille de la défunte à cette proposition ; Considérant que Madame DUFRESNE Jacqueline s’est illustrée par ses services rendus à la commune et son implication dans l’animation de la commune, contribuant au développement artistique et culturel de la commune ; Considérant que la pose de la plaque commémorative s’effectue sur un lieu public. Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers : Article 1 : APPROUVE à l’unanimité l’apposition d’une plaque commémorative en hommage à Mme DUFRESNE Jacqueline, square rue des Bons Garçons.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Affiché le

ID : 095-219500543-20230217-01_2023-DE

Article 2 : la dépense sera imputée au budget de la Commune du Bellay-en-Vexin sur l'exercice 2023.

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 20 février 2023

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Alain PIGEONNIER